

Recueil des actes administratifs

■ n° 411

14 octobre 2022

Pages 10151 à 10172

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2022-314 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire.....	10154
Arrêté n° 2022-316 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Audiovisuel, média numérique interactif, jeux parcours Direction de projets audiovisuels et numériques.....	10154
Arrêté n° 2022-317 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Management et commerce international parcours Économie et commerce international Asie.....	10155
Arrêté n° 2022-318 du 30 Août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Biochimie.....	10155
Arrêté n° 2022- 319 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Génie biotechnologique et management en agro-industries.....	10156
Arrêté n° 2022-320 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil.....	10157
Arrêté n° 2022-321 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique.....	10158
Arrêté n° 2022-322 du 4 octobre 2022 portant nomination du jury du Diplôme d'Université Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier.....	10158
Arrêté n° 2022-323 du 4 octobre 2022 portant nomination du jury du Diplôme d'Université Écriture et réalisation du film documentaire animalier.....	10159
Arrêté n° 2022-324 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour l'environnement.....	10159
Arrêté n° 2022-325 du 3 octobre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Sciences pour l'environnement parcours géographie appliquée à la gestion des littoraux.....	10160
Arrêté n°2022-328 du 30 août 2022 portant nomination du jury du master du domaine Sciences Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.....	10160
Arrêté n° 2022-337 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral.....	10161
Arrêté n° 2022-338 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle	10162
Arrêté n° 2022-342 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil.....	10162
Arrêté n° 2022-343 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique, chimie.....	10163

Arrêté n° 2022-344 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre.....	10164
Arrêté n° 2022-345 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de délivrance du label Cursus de Master en Ingénierie des domaines Sciences, Technologies, Santé et Sciences Humaines et Sociales.....	10165
Arrêté n° 2022-346 du 15 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, semestre 1.....	10165
Arrêté n° 2022-348 du 12 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie.....	10166
Arrêté n° 2022-349 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques.....	10166
Arrêté n° 2022-380 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie civil – Construction durable.....	10167
Arrêté n° 2022-381 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Techniques de commercialisation.....	10167
Arrêté n° 2022-403 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences et génie des matériaux.....	10168
Arrêté n° 2022-404 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques et applications.....	10169
Arrêté n° 2022-405 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Tourisme parcours e-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines.....	10169
Arrêté n°2022-406 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation.....	10170
Arrêté n° 2022-409 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie biologique.....	10171

Arrêtés

Arrêté n° 2022-314 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Bruno Marnot, professeur des universités, président
- > Pierre Pretou, professeur des universités,
- > Laurent Hugot, maître de conférences
- > Laurence Tranoy, maîtresse de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-316 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Audiovisuel, média numérique interactif, jeux parcours Direction de projets audiovisuels et numériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Audiovisuel, média numérique interactif, jeux parcours Direction de projets audiovisuels et numériques est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Diego Jarak, maître de conférences, président
- > Joao Garcia, professionnel,
- > Solenne Gros de Beler, professionnelle,
- > Laurent Vidal, professeur des universités

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-317 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Management et commerce international parcours Économie et commerce international Asie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Management et commerce international parcours Économie et commerce international Asie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Laurent Augier, maître de conférences, président
- > Martine Raibaud, maîtresse de conférences
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-318 du 30 Août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Biochimie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Biochimie est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences, présidente
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences

- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Biochimie est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences, présidente
- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Le jury annuel qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Biochimie est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences, présidente
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022- 319 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Génie biotechnologique et management en agro-industries

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Génie biotechnologique et management en agro-industries est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Frédéric Sannier, professeur des universités, président
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Génie biotechnologique et management en agro-industries est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences, présidente
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Le jury annuel qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Biotechnologies parcours Génie biotechnologique et management en agro-industries est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Stéphanie Bordenave-Juchereau, maîtresse de conférences, présidente
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Sophie Sablé, maîtresse de conférences
- > Olivier Corre, professeur certifié

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-320 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Erwan Liberge, maître de conférences, président
- > Ameer Hamami, maître de conférences
- > Claudine Beghein, maîtresse de conférences
- > Christophe Gilliot, maître de conférences associé
- > Jean-Luc Faure, professeur agrégé
- > Marie Duquesne, professeuse des universités

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-321 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Frédéric Bertrand, maître de conférences, président
- > Renaud Peteri, maître de conférences
- > Nicolas Sidere, maître de conférences
- > Karell Bertet, maîtresse de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-322 du 4 octobre 2022 portant nomination du jury du Diplôme d'Université Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu la délibération n°2019-10-14-5-2 du conseil d'administration de La Rochelle Université du 14 octobre 2019 portant création du diplôme d'université « Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier »,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury pour la délivrance du Diplôme d'Université Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier est composé, pour l'année universitaire 2022-2023, de :

- > Karine Monceau, maîtresse de conférences, présidente
- > Magalie Flores, maîtresse de conférences
- > Marie Daniel, directrice de l'IFFCAM
- > Emmanuel Soulard, monteur-intervenant IFFCAM
- > Hugo Braconnier, réalisateur-intervenant IFFCAM

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 4 octobre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-323 du 4 octobre 2022 portant nomination du jury du Diplôme d'Université Écriture et réalisation du film documentaire animalier**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu la délibération n°2019-10-14-5-2 du conseil d'administration de La Rochelle Université du 14 octobre 2019 portant création du diplôme d'université « Écriture et réalisation du film documentaire animalier »,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE**Article 1**

Le jury pour la délivrance du Diplôme d'Université Écriture et réalisation du film documentaire animalier est composé, pour l'année universitaire 2022-2023, de :

- > Karine Monceau, maîtresse de conférences, présidente
- > Magalie Flores, maîtresse de conférences
- > Marie Daniel, directrice de l'IFFCAM
- > Emmanuel Soulard, monteur-intervenant IFFCAM
- > Hugo Braconnier, réalisateur-intervenant IFFCAM

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 4 octobre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-324 du 30 août 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour l'environnement**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE**Article 1**

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour l'environnement est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Benoît Simon-Bouhet, maître de conférences, président
- > Eric Chaumillon, professeur des universités
- > Florence de Ferran, maîtresse de conférences
- > Benoît Lebreton, maître de conférences

- > Virginie Duvat-Magnan, professeuse des universités
- > Franck Healy, maître de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-325 du 3 octobre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Sciences pour l'environnement parcours géographie appliquée à la gestion des littoraux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Sciences pour l'environnement parcours Géographie appliquée à la gestion des littoraux est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Virginie Duvat-Magnan, professeuse des universités, présidente
- > Frédéric Rousseaux, maître de conférences
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 octobre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n°2022-328 du 30 août 2022 portant nomination du jury du master du domaine Sciences Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3, et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > François Geoffriau, maître de conférences, président
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences
- > Laurent Le Floch, maître de conférences
- > Thomas Petit, ingénieur au pôle pédagogique
- > Johan Riguet, formatrice académique

Le jury du semestre 1 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Mickaël Airaud, professeur agrégé, président
- > Anne Supervie, professeuse agrégée
- > Karine Monceau, maîtresse de conférences

Le jury du semestre 2 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Mickaël Airaud, professeur agrégé, président
- > Anne Supervie, professeuse agrégée
- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Mickael Airaud, professeur agrégé, président
- > Anne Supervie, professeuse agrégée
- > Philippe Picard, professeur agrégé

Article 2

Les jurys des semestres pairs tiennent lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 août 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-337 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 et L. 712-2,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,

Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Denis Fichet, maître de conférences, président
- > Florence Caurant, maîtresse de conférences
- > Vincent Gayet, Lycée de Bourcefranc

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-338 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 et L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,
Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Marc Jeannin, maître de conférences, président
- > Abdelali Oudriss, maître de conférences
- > Philippe Pelu, professeur agrégé
- > Jean-François Morel, opticien

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-342 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Cyrille Allery, professeur des universités, président
- > Amina Ammar-Boudjelal, maîtresse de conférences
- > Abdelhamid Belghit, professeur des universités
- > Dina Razafindralandy, maître de conférences
- > Claudine Wehrli, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-343 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique, chimie**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique, chimie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Lisianne Domon, maîtresse de conférences, présidente
- > Josseline Balmain, maîtresse de conférences
- > Marc Jeannin, maître de conférences
- > Stéphanie Mallarino, maîtresse de conférences
- > Patrick Girault, maître de conférences
- > Quang-Dao Trinh, maître de conférences
- > Catherine Savall, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2022-344 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence
du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,

Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE

Article 1

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences, présidente
- > Éric Chaumillon, professeur des universités
- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée
- > François Lévêque, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences
- > Guy Woppelmann, professeur des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Mikhail Karpytchev, maître de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences
- > Guy Woppelmann, professeur des universités

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > François Lévêque, maître de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-345 du 19 septembre 2022 portant nomination du jury de délivrance du label Coursus de Master en Ingénierie des domaines Sciences, Technologies, Santé et Sciences Humaines et Sociales

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE

Article 1

Le jury du domaine Sciences, Technologies, Santé et du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Coursus de Master en Ingénierie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Hélène Thomas, maîtresse de conférences, présidente
- > Karell Bertet, maîtresse de conférences
- > Dina Razafindralandy, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 19 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-346 du 15 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, semestre 1

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de monsieur le directeur Collegium,

ARRÊTE

Article 1

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences, présidente
- > Mickaël Airaud, professeur agrégé
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences
- > Ingrid Arnaudin, professeuse des universités
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Cyrille Ospel, maître de conférences
- > Christophe Saint-Jean, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2022-348 du 12 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence
du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,

Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE

Article 1

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Anne Aubert maîtresse de conférences, présidente
- > Mickaël Airaud, professeur agrégé
- > Ingrid Arnaudin, professeuse des universités
- > Jean-René Cherouvrier, maître de conférences

Le jury du semestres 3 et 4 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Élodie Réveillac, maîtresse de conférences, présidente
- > Nathalie Imbert, maîtresse de conférences
- > Gilles Radenac, maître de conférences
- > Denis Fichet, maître de conférences

Le jury du semestres 5 et 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Pierrick Bocher, maître de conférences, président
- > Karine Monceau, maîtresse de conférences
- > Benoît Simon-Bouhet, maître de conférences
- > Coraline Bichet, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 12 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2022-349 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de la licence
du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 18,

Vu les propositions de monsieur le directeur du Collegium,

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques est composée pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Laurent Le Floch, maître de conférences, président
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences
- > Laurence Cherfils, professeuse des universités
- > Noël Fraisseix, professeur agrégé
- > Nadir Sari, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-380 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie civil – Construction durable

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-3 et suivants, L. 712-2,
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3, 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie civil – Construction durable pour l'année universitaire 2021-2022 est composé de :

- > Patrice Joubert, professeur des universités, président,
- > Fabien Gendron, professeur agrégé,
- > Nelly Cavalli, professeuse agrégée,
- > Olivier Desayvre, responsable technique, Société Ivan Billard, Lagord

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-381 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Techniques de commercialisation

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-3 et suivants, L. 712-2 et R. 613-36 et suivants,
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3, 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité Techniques de commercialisation pour l'année universitaire 2021-2022 est composé de :

- > Patrice Joubert, professeur des universités, président,
- > Eric Jaufry, professeur certifié,
- > Pascale David, professeuse agrégée,
- > Roselyne Niel, professeuse agrégée,
- > Joël Paquereau, conseiller et formateur en entrepreneuriat, Espace-Gestion, La Rochelle

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-403 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences et génie des matériaux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences et génie des matériaux tous parcours est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Juan Creus, professeur des universités, président
- > Catherine Savall, maîtresse de conférences
- > Stéphanie Mallarino, maîtresse de conférences
- > Jamaa Bouhattate, maîtresse de conférences
- > Sébastien Touzain, professeur des universités

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-404 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques et applications**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques et applications est composé, pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Michel Berthier, professeur des universités, président
- > Catherine Choquet, professeuse des universités
- > Laurent Mascarilla, maître de conférences
- > Souleymane Kadri Harouna, maître de conférences

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-405 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury de master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Tourisme parcours e-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Tourisme parcours e-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Mickaël Augeron, maître de conférences, président
- > Florence Petroff, maîtresse de conférences
- > Xavier Rautureau, ingénieur d'études

Article 2

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n°2022-406 du 28 septembre 2022 portant nomination du jury du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions du directeur de de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI),

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Pierre Pretou, professeur des universités, président
- > Anne Florence Blondeau, professeuse agrégée
- > Marie Delort, professeuse agrégée
- > Armelle Aussudre, professeuse agrégée
- > Frédéric Manconi, professeur agrégé

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Jean-René Cherouvrier, maître de conférences, président
- > Sébatien Morillon, professeur agrégé
- > Eleonore Bossenec, enseignante
- > Frédéric Manconi, professeur agrégé
- > Laurence Rivière, enseignante

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire-géographie est composé pour l'année universitaire 2022-2023 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences
- > Sébastien Morillon, professeur agrégé
- > Christelle Morisset, formatrice académique

Article 2

Les jurys des semestres pairs tiennent lieu de jury d'année.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-409 du 28 septembre 2022 portant composition du jury du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie biologique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-3 et suivants, L. 712-2 et R. 613-36 et suivants,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,

Vu les propositions du directeur de l'IUT,

ARRÊTE

Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3, 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité Génie biologique pour l'année universitaire 2021-2022 est composé de :

- › Patrice Joubert, professeur des universités, président,
- › Sandrine Didelot, maîtresse de conférences,
- › Anne Martinel, professeuse certifiée,
- › Sid-Ahmed Rezzoug, maître de conférences,
- › Léna Lefèbvre, chargée de filière, Société IFRIA, Talence (33)

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 septembre 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

